

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Le reste étant l'aspect sport, l'aspect bleu et vert?

900

**M. DEREK ROBERTSON :**

Bien, c'est ça. Moi j'encourage toute la longueur du fleuve Saint-Laurent. Ça va être un espace, un grand espace vert comme à Verdun, comme à LaSalle et pas juste une petite bande avec un espace pour une piste cyclable, pas besoin de grand espace. Je vous dis comme 30, 20 à 30%, mais il faut être en mixité. C'est parce que ça va être résidentiel à prix modique, résidentiel pour les étudiants, s'il y a une expansion du campus ÉTS, est-ce qu'il va aller vers le sud, est-ce qu'il va avoir plus de résidentiel. C'est comme 20 à 30% en général. Parce que c'est encore très important d'avoir un pôle d'emploi. On avait une pénurie d'espace pour des entreprises aussi.

905

910

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Merci.

915

**M. DEREK ROBERTSON :**

Bienvenue.

920

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Monsieur Robertson. J'inviterais maintenant, monsieur Benoît Bessette, s'il vous plaît. Je m'excuse, Monsieur Bessette, je m'excuse. Alors, c'est monsieur Nicolas Delisle-L'Heureux, de Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles.

925

**M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

930 Alors bonjour. Je suis Nicolas Delisle-L'Heureux. Donc, coordonnateur du Carrefour  
d'éducation populaire et je suis en compagnie de Catherine Castro Cisneros ici, et Jocelyne  
Bourgeois, ici. Et vous remarquerez des magnifiques cartons orange comme les cônes. Nous  
construisons notre quartier. Alors, il y a plein de propositions citoyennes sur ces cartons.

935 Alors, je vais commencer, moi, par vous parler un peu de notre démarche puis  
rapidement vous faire une petite introduction sur certaines préoccupations. Puis après, mes  
collègues iront avec les recommandations qui ont été faites puis on va essayer après ça de  
répondre à vos questions.

**LA PRÉSIDENTE :**

940 Parfait.

**M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

945 Alors, nous au Carrefour on a décidé de faire un...

**LA PRÉSIDENTE :**

950 Juste un petit point. Est-ce que je pourrais demander à vos collègues avec leur carton  
jaune, pendant que vous faites votre présentation, de les baisser de sorte qu'on puisse tous vous  
voir et nous voir. Ça va?

**M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

955 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Parce que ça crée une obstruction pour les gens qui sont dans la salle.

960

**M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

Il n'y a pas de problème.

965

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, la mise en scène est terminée.

**M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

970

Est terminée.

**LA PRÉSIDENTE :**

975

Merci beaucoup.

**M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

Alors, nous, c'est ça, au Carrefour on a décidé de faire un mémoire collectif. Au mois de juillet, on s'est rassemblé à 22 participants et participantes dans l'idée de donner l'opinion un peu sur les besoins du quartier tel que nous on le vit. Voilà. Et dans le fond, pour donner des suggestions puis voir comment on voyait le développement de notre quartier. Et juste préciser que sur ce qu'on présente comme proposition dans le mémoire c'est des propositions qui faisaient la majorité. Donc, il y a eu certaines propositions qui ont été faites, mais donc c'est un mémoire vraiment collectif qui a été fait avec l'opinion des gens.

980

985

Certains trucs d'introduction que je voulais vous dire, c'est d'abord que les personnes présentes disaient que ça serait très important que l'exercice de consultation qui nous occupe présentement ce soit une occasion de redonner confiance aux citoyens envers les institutions. Ça fait plusieurs années que les citoyens de Pointe-Saint-Charles expriment le fait qu'ils voient leur quartier changé, mais pas juste qu'ils le voient changer, qu'ils le vivent à l'intérieur d'eux, même dans leur quotidien, et que ça a des effets négatifs sur leur condition de vie. Certains sont même obligés de partir du quartier. Donc, le processus de gentrification est bel et bien en cours et ça fait plusieurs années que ce problème-là est exprimé et il n'y a rien qui est fait.

Alors, c'était clair ce qui émergeait lors de la consultation qu'on a faite dans le Carrefour c'était que l'objectif premier de la Ville en réfléchissant à l'avenir de ce secteur-là ça devait être le maintien des résidents de la pointe dans le quartier et l'amélioration des conditions de vie.

Une autre chose qui a été exprimée, c'était que pour eux et elles, un projet rentable ce n'est pas juste un projet qui rapporte de l'argent, c'est aussi un projet qui prend soin des gens, parce qu'il y a des gens qui sont en bonne santé physique et mentale avec des réseaux sociaux stables. Parce que c'est ça qui se brise quand on est obligé de quitter le quartier, mais ça coûte moins cher pour la société.

Il a aussi été mentionné, on a parlé du droit de préemption de la Ville puis ça a été amené plusieurs fois, mais qu'est-ce que la Ville peut faire? Que la Ville puisse utiliser son droit de préemption, ça paraissait important. Et finalement, il y avait la préoccupation écologique qui est ressortie beaucoup de la part des participants et participantes qu'on souhaitait que ce projet-là soit écologique.

**Mme JOCELYNE BOURGEOIS :**

Au sujet des logements. À Pointe-Saint-Charles, plusieurs familles, aînés et personnes seules ont des problèmes de logement. Pour régler ces problèmes, il faut des logements sociaux de tout type, Coop, HLM et OBNL. Il faut que le logement social réponde aux besoins du quartier.

On connaît les besoins, il faut aller voir les listes qu'on remplit depuis plusieurs années. Le logement social est une urgence dans notre quartier.

1020 La mixité est importante pour nous s'il y a des condos, on veut que ça côtoie les logements sociaux. Des espaces de rencontre comme des cours intérieures partagées. Que les plus beaux emplacements comme le bord de l'eau soit aussi pour les logements sociaux. Les logements sociaux qu'on construit au début du projet et non à la fin du projet. Ce serait aussi un bon moment pour mettre en place des règlements contre la spéculation.

1025

**Mme CATHERINE CASTRO-CISERNOS :**

1030 Transport. On trouve qu'il y a beaucoup de voitures dans notre quartier. On veut plus de signalisation et de mesure d'apaisement de la circulation. On veut plus de transport en commun que ce soit des autobus plus constants et des autobus de nuit. Il faut miser sur le transport actif, entre autres des pistes cyclables et les trottoirs devraient être pavés et non fait en roche pour les poussettes et les chaises roulantes.

1035

**Mme JOCELYNE BOURGEOIS :**

1040 Milieu de vie et emménagement. Le développement du secteur Bridge-Bonaventure doit redonner accès à l'eau, aux citoyens et citoyennes que ça soit une plage ou une piscine selon les niveaux de contamination. On voudrait voir un grand parc réfléchi pour les familles et les personnes à mobilité réduite, par exemple un lieu où pourraient aller les écoles pour initier les jeunes à la nature et à l'histoire. Ce serait important une grande variété d'arbres et des animaux ainsi qu'un grand jardin communautaire.

**Mme CATHERINE CASTRO-CISERNOS :**

1045 Ressources communautaires et consommation. Pointe-Saint-Charles a besoin d'un CPE, mais aussi d'une école primaire si beaucoup de familles s'installent dans le quartier.

1050 Surtout, on a besoin d'une école secondaire. En ce moment, certains de nos jeunes doivent prendre un autobus et deux métros pour aller étudier. Une école secondaire aiderait certainement à prévenir le décrochage scolaire. Une école secondaire devrait aussi être pensée avec les terrains sportifs intérieurs et extérieurs que la communauté pourrait utiliser.

1055 Il faut aussi des espaces pour des ressources communautaires comme une épicerie solidaire. Les commerces doivent être abordables et accessibles. Pointe-Saint-Charles n'a pas de maison de la culture où on peut aller voir des spectacles avec nos enfants gratuitement ou pas trop chers.

**M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

1060 Alors, on a terminé notre présentation.

**LA PRÉSIDENTE :**

1065 Alors, merci beaucoup d'être aussi succinct. J'aurais peut-être une première question en relation avec le logement. À la page 2, vous référez à une vraie mixité en disant que les logements devraient être construits de manière mixte, c'est-à-dire que condos s'il y en avait, logements abordables et logements sociaux devraient être mélangés. Est-ce que vous pourriez un peu développer là-dessus. Qu'est-ce que vous avez en tête?

**M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

1070 Bien, en fait c'est un phénomène qu'on remarque beaucoup. C'est-à-dire qu'il y a beaucoup de gens qui arrivent dans le quartier, il y a des nouveaux condos qui sont construits et qu'ils ont, bon, la belle vue sur le fleuve et qui ne s'intègrent pas dans le quartier. Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui vendent les condos, qui parlent de mixité. C'est un concept qu'on utilise de façon récurrente et très allègrement, mais c'est pas nécessairement quelque chose qu'on constate nécessairement dans le quartier qui a vraiment une mixité, que ce soit dans les

1075

infrastructures communautaires ou même autour des logements, dans les cours intérieures ou des choses comme ça. Ce qu'on remarque c'est plutôt un repli sur soi des personnes qui arrivent dans le quartier.

1080

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais au plan de l'aménagement sur le territoire, comment vous verriez ça?

1085

**M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

Bien, comme on le mentionne dans le mémoire, on pourrait parler de cours intérieures qui sont collectives au lieu d'avoir juste des terrasses ou des petites cours privées, que ce soit des infrastructures partagées avec des bancs, des tables où les gens peuvent se réunir, où les enfants peuvent aller aussi, parce que les enfants c'est quand même une excellente façon de mélanger les gens.

1090

**LA PRÉSIDENTE :**

1095

Ça va. Merci.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Oui, deux petites questions.

1100

**M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

Juste pour revenir aussi. On parle aussi d'emplacements. Quand on parle qu'on voudrait que l'emplacement, on a vu ça beaucoup, les emplacements les moins enviables sont du côté des voies passantes. Et donc, les emplacements les plus enviables sont pour les gens qui ont plus de sous. L'idée c'est aussi de mélanger ça en terme de projet dans les infrastructures

1105

extérieures, mais aussi dans les corridors que les gens se croisent, prennent les ascenseurs ensemble et soient mélangés dans leur milieu de vie.

1110 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. O.K.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

1115

Donc, deux petites questions assez simples. Dans un premier temps, lorsque vous avez mentionné en introduction vos bases, vous avez parlé d'être écologique et vous souhaiteriez que le quartier devienne un exemple. Ça se fait comment ça?

1120 **M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

1125

Bien, c'est sûr que nous on n'est pas des professionnels de l'écologie, mais on pense que les promoteurs peut-être ne sont pas non plus des professionnels de l'écologie. Donc, on demande, en fait, aux instances publiques et aux promoteurs d'aller faire leur devoir et de s'inspirer de la science puis des nouvelles, de l'innovation qu'il y a dans ce domaine-là. C'est sûr que là on parle de faire des constructions écologiques. C'est ça. Puis que les pôles d'emploi, s'il en demeure, que ça soit inspiré des nouvelles innovations dans ce domaine-là.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

1130

Mais vous avez sûrement certaines idées, puisque vous l'avez écrit comme étant une base. Donc, vous souhaitez que ça soit un exemple?

1135



**M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

1140 Bien, je vais vous donner un exemple qu'on ne parle pas dans notre mémoire, mais c'est sûr que quand on parle d'avoir un nouveau stade de baseball, de construire un nouveau stade de baseball, alors qu'on sait qu'on en a un qui ne sert pas. Bien, pour nous c'est un peu étrange d'imaginer qu'on va construire quelque chose de nouveau, alors qu'on a déjà une infrastructure immense. Donc, c'est ça aussi des constructions écologiques, c'est aussi de ne pas reconstruire des choses plusieurs fois.

1145

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

1150 O.K. Et ma deuxième question a trait au volet transports. Vous dites : moins de voitures, plus de transport en commun. Nous ne souhaitons plus de voitures venues de l'extérieur qui envahissent notre milieu de vie et se stationnent dans nos rues.

En fait, comment vous pouvez arriver à ça, à ce résultat-là et les gens qui viennent travailler ils s'y prennent comment?

1155 **M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

1160 Bien, il y a une chose. Je vais me permettre de répondre, Catherine, c'est correct? Nous, on a fait ce mémoire-là avant que le quartier a eu aussi, vous savez, là, une consultation très large. Il y a une idée qui est ressortie en tout cas puis qui nous apparaissait évidente par la suite, c'est de connecter le pont Victoria et l'autoroute Bonaventure pour qu'au moins il n'y ait plus de transits qui passent dans les rues. Il y a quelqu'un, il y a quelques années du quartier-ci qui était dans un même genre d'exercice d'Office de consultation publique puis il disait : « Pointe-Saint-Charles c'est le paillason de la Rive-Sud. »

1165 Alors, les gens arrivent, passent puis ils continuent leur chemin. Donc, à tout le moins il y aurait, il y a certainement des façons de penser transport pour éviter que tout... c'était 25 000

voitures qui passent par jour, il y a quelques années. On pense que c'est peut-être plus. En tout cas, c'est ce qu'on m'a dit. Il n'y a aucune raison pour que ça soit comme ça.

1170 On peut réfléchir le transport autrement que des voitures qui passent par dizaine de milliers dans un quartier habité.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

1175 Donc, vous pensez à connecter par exemple Bonaventure au pont Victoria. Donc, l'idée puis le REM probablement qui va arriver.

**M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

1180 Oui, à voir. Le REM, si j'ai bien compris, on n'a pas trop d'idée de où la station... mais oui, effectivement.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

1185 On sait pas. Merci.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

1190 Oui. Alors, j'aurais une question à vous poser aussi. C'est par rapport aux ressources communautaires, mais combinées aux logements. Vous prônez, je crois, un quartier diversifié, comme vous l'avez dit. Donc, une mixité de logement tant social que d'abordable et voire même des condos. Et pour ce qui est des ressources communautaires, vous proposez bon, bien un CPE bien sûr, école primaire et école secondaire avec terrain sportif intérieur, extérieur, aréna, salle d'évènements. Mais je crois que l'espace indisponible, si on veut bien, à moins que je me trompe, ça correspond à près, si on regarde rue Mill, bassin Wellington.

1195

Est-ce que c'est ce secteur-là que vous envisagez ou vous envisagez beaucoup plus que ça? Je voudrais savoir votre territoire.

1200 **M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

1205 Bien, nous quand on a fait la consultation, on envisageait l'ensemble du bassin, et autant le bassin Peel que le bord du fleuve. Mais c'est sûr que pour le milieu de vie, on considère plutôt autour, les terrains de la SIC et tout ce qu'il y a autour de ça. Il y a un plan qui a été fait par la table de quartier avec lequel on a travaillé. Donc, on s'est surtout concentré autour de ce secteur-là.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

1210 Alors, si le secteur bassin Wellington et puis rue Mill correspond disons à peu près à six îlots urbains de Pointe-Saint-Charles traditionnels, l'école secondaire avec tout ce que vous mettez avec c'est l'équivalent d'à peu près trois îlots urbains à peu près. Est-ce que vous envisagez mettre ça aussi là ou ailleurs? C'est ça qu'on cherche à comprendre.

1215 **M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

Non. L'idée c'est d'avoir tout dans le même secteur, de créer un milieu de vie autour de ce pôle-là. C'est ça. Je ne suis pas sûr de comprendre la question.

1220 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Bien, c'est-à-dire qu'une école secondaire, une école primaire.

1225 **M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

CPE, ressources communautaires.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

1230 Terrains sportifs intérieurs, extérieurs, aréna, salle d'évènements, ça, ça prend à peu près quatre flots urbains.

**M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

1235 Oui.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

Dans six. Donc, c'est vraiment ça?

1240 **M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

1245 Oui. Bien, vous savez, c'est sûr que nous, quand on a fait la consultation, l'idée c'était de savoir c'est quoi les besoins du quartier, si c'est les besoins du quartier qui ont émergé. Après ça, s'il y a trop de besoins pour l'espace qu'on a, bien il y a quand même beaucoup de besoins à répondre. Ça fait que c'est comme ça qu'on a réfléchi.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

1250 O.K. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1255 Alors, je vous remercie beaucoup.

**M. NICOLAS DELISLE-L'HEUREUX :**

Merci.

1260

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, c'est le temps pour vous, Monsieur Bessette.

1265

**M. BENOIT BESSETTE :**

Bonsoir, Madame la présidente.

**LA PRÉSIDENTE :**

1270

Bonsoir, Monsieur.

**M. BENOIT BESSETTE :**

1275

Mesdames, Monsieur le commissaire. Alors, permettez-moi tout d'abord de vous remercier de nous donner l'occasion de nous exprimer oralement sur la consultation ce soir. Je dois préciser que bien que je représente ici ce soir une organisation agricole, je suis un Montréalais. Je vis à Montréal depuis plus de 50 ans, puis je serai bientôt en résident du quartier, donc investi ici.

1280

Donc, je représente Sollio Agriculture, auparavant la division agricole de la Coop fédérée. Alors, c'est qui Sollio Agriculture. Bien, on est une organisation à 100% québécoise, qui se spécialise dans la commercialisation des intrants agricoles et les services agronomiques à valeur rajoutée. Alors, on bénéficie de la synergie entre nos trois secteurs, c'est-à-dire la production animale, la production végétale et la commercialisation du grain.

1285